

TRAME D'ÉVALUATION

Professionnels recrutés dans le cadre de la mesure 9 des assises de la santé mentale et de la psychiatrie pour intervenir dans les lieux d'hébergement et d'accueil

Année concernée par le bilan : 2024

Date de saisie de la fiche bilan : 11 juin 2025

Nom de la structure employeuse : A.C.A.R.S.

Type de structure : Dispositif de soutien psychologique

Département concerné : 42

Nom des professionnelles répondantes : Yzza AKHATAR et Christelle BROU

Profil / fonction du professionnel répondant : Psychologues

Nom et adresse mail de la personne en charge du management du (des) professionnel(s) :

Dominique Courbon, dcourbon@association-acars.fr.

Le(s) professionnels(s) recruté(s) :

Nom du professionnel	Adresse mail (pour pouvoir envoyer des informations – invitations)	Profil (IDE, IPA ou psychologue)	Nb d'ETP (préciser les dates de prises de postes si en cours d'année 2024)
YZZA AKHATAR	yakhatar@association-acars.fr	Psychologue	0.74 ETP
CHRISTELLE BROU	cbrou@association-acars.fr	Psychologue	1ETP

Le(s) professionnel(s) recruté(s) ont-ils bénéficié de formation continue en 2024 ? Oui.

Si oui préciser quelles formations ?

- Les 2 psychologues ont suivi une formation Snoezelen.
- Une psychologue a suivi la formation « Gérer les tensions et les situations d'agressivité »

Quels seraient vos/leurs besoins en termes de formation ?

Les besoins de formation identifiés seraient : les violences conjugales et agressions sexuelles ; précarité et migration, le traitement des psycho traumatismes.

Document bilan mesure 9

Le(s) professionnel(s) recruté(s) au titre de la mesure 9 ont-ils bénéficié de supervision en 2024 ?
Les professionnelles bénéficient de séances d'analyse de la pratique professionnelle (APP).

Si oui, combien de séances ? 7 séances d'APP en 2024.

Si oui qui a assuré cette supervision ? APP assurée par une psychologue libérale.

Document bilan mesure 9

Indicateur de moyen	Résultats
Nb de structures dans la(es)quelle(s) le(s) professionnel(s) intervienne(nt)	6 structures (dont une structure répartie sur 2 lieux, donc 7 lieux d'intervention au total).
Typologie et noms des structures dans lesquelles le(s) professionnel(s) intervienne(nt)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de jour SOS Violences conjugales • CHRS collectif (Association Renaître) • CHU Violette Maurice (Association Renaître) • Dispositif Urgence Intervalle (Association Renaître) • Pension de famille Jean-Parot (SOLIHA) • CHRS Villa Capucine (ACARS) • CHRS site Valbenoîte (ACARS)
Conventions avec les structures	<p>Nom des structures dans lesquelles vous intervenez et avec lesquelles vous avez conventionné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SOS Violences conjugales • Association Renaître • SOLIHA • ACARS <p>La convention prévoit-elle un accès facilité aux locaux et notamment un local dédié pour réaliser les entretiens ? Oui</p>
Liste des partenaires (autres que les structures dans lesquelles vous intervenez ?)	<p>Nous échangeons avec divers partenaires locaux en lien avec notre secteur d'intervention : le CICAH, la psychologue du commissariat (Fauriel), L'EMPP Interface, l'IML, le Comède, les équipes mobiles de psychiatrie, l'EMSP de l'ACARS, le CMP. De manière plus occasionnelle : les médecins traitants ou cabinets infirmiers.</p>
<i>Comment vous faites-vous connaître par les structures ? (ex: Présentation du dispositif lors de réunions partenariales ; Création de documents de communication (flyer, etc.); Vous allez à la rencontre des partenaires (sollicitation directe) ; autre)</i>	<p>Nous faisons connaître notre dispositif lors de réunions ou rencontres partenariales (petits déjeuners Interface) par le biais de présentations Powerpoint formelles.</p> <p>Assemblée générale de l'ACARS à laquelle sont conviés de nombreux partenaires.</p> <p>Site internet de l'ACARS.</p> <p>En parallèle nous allons à la rencontre des partenaires lors de différents rassemblements auxquels nous prenons part sur St-Etienne, distribution de flyers (journée santé précarité...).</p> <p>Sollicitation directe des partenaires dans le cadre de nos accompagnements (organisation de rencontres dans leurs locaux, de repas, de temps d'échanges...).</p>

Document bilan mesure 9

Indicateur de résultats	Résultats
File active totale (nb de personnes différentes vues dans l'année)	196 en 2024 dont 133 nouvelles personnes en 2024
Répartition de la file active par âge	<p>0-6 ans (indiquer un nombre) : 8</p> <p>7-17 (indiquer un nombre) : 1</p> <p>18-25 (indiquer un nombre) : 16</p> <p>26-45 (indiquer un nombre) : 51</p> <p>46-65 (indiquer un nombre) : 13</p> <p>+ 66 ans (indiquer un nombre) : 2</p> <p>Donnée statistique non suivie sur l'année 2024 : pour 105 personnes.</p>
Nombre de séances – entretien clinique	<p>Nombre de patients ayant comptabilisé 1 acte (séance / entretien clinique) : 39</p> <p>Nombre de patients ayant comptabilisé entre 2 et 5 actes (séance / entretien clinique) : 71</p> <p>Nombre de patients ayant comptabilisé entre 5 et 10 actes (séance / entretien clinique) : 57</p> <p>Nombre de patients ayant comptabilisé entre 11 et 20 actes (séance / entretien clinique) : 29</p> <p>Nombre total de séances : 443</p> <p>489 autres actions concernent, dans l'ordre des proportions : les premiers entretiens, les temps collectifs, la coordination avec les équipes, les entretiens informels ou encore les différentes prises de contact avec les personnes suivies (téléphone ou sms).</p>
Durée moyenne de la consultation (en minutes)	Entre 45min et 60min.
Lieu où se déroulent majoritairement les consultations	<p>Les consultations se déroulent majoritairement dans un bureau mis à disposition par la structure d'accueil.</p> <p>De façon plus occasionnelle, elles peuvent se dérouler dans un lieu informel (chambre, couloir, cuisine, cour, banc extérieur...).</p> <p>Enfin, elles peuvent aussi avoir lieu dans nos locaux lorsqu'il n'est pas possible pour les personnes d'être présentes sur notre temps de permanence, ou lorsque la</p>

Document bilan mesure 9

	demande est trop importante par rapport aux capacités d'accueil des structures, ou de manière plus marginale lorsque cela nous paraît plus adapté à la problématique de la personne.
Nombre de groupes d'échanges ou de paroles ou d'ateliers thérapeutiques animés / organisés (préciser les thèmes)	<p>Groupes de relaxation sophrologie : 17 ateliers réalisés en 2024, auprès de 11 personnes.</p> <p>Groupes d'expression artistique : 13 ateliers réalisés en 2024, auprès de 10 personnes.</p> <p>Groupes de parole / Cohésion et vivre ensemble : 9 groupes réalisés en 2024, auprès de 18 personnes</p> <p>Cafés blabla / Ciné-débat : 4 groupes réalisés en 2024, auprès de 7 personnes.</p> <p>Groupes danse et confiance en soi : 2 séances en 2024, auprès de 4 personnes.</p> <p>Séances Snoezelen (individuelles) : 11 séances réalisées en 2024 auprès de 6 personnes.</p>
Nombre de réunions cliniques ou de synthèse organisées : (indiquer un nombre)	<p>4</p> <p>Nous n'avons pas de réunions cliniques organisées en systématique dans notre équipe restreinte (2 psychologues et une cheffe de service).</p> <p>Les réunions indiquées ici correspondent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 réunions de concertation sur deux situations complexes à la Pension de famille Soliha. - 1 réunion d'échange sur les situations suivies à SOS Violences conjugales - 1 réunion d'équipe au CHRS de l'Acars (Villa Capucine)
Nombre de participation à des groupes de travail, réunions institutionnelles, séminaires, colloques etc. dans le champ de la santé mentale et de la précarité	<p>1 Formation prévention suicide (Promotion santé)</p> <p>4 soirées cliniques organisées par l'Orspere Samdarra.</p> <p>1 séminaire organisé par l'Orspere Samdarra</p> <p>3 groupes de travail en visioconférence avec d'autres psychologues de la mesure 9.</p>
Durée moyenne de l'accompagnement des personnes (en nombre de semaines) :	28 semaines
Motif de la demande de rencontre du professionnel	<p>Trouble dépressif (F32 – F33) : non répertorié</p> <p>Trouble anxieux (F41 – F43) : non répertorié</p> <p>Trouble de la personnalité (F60) non répertorié</p> <p>Trouble de l'humeur (F30 – F39) : non répertorié</p>

Document bilan mesure 9

	<p>Trouble psychotique (F20 – F29) : non répertorié</p> <p>Trouble du sommeil (F51) : non répertorié</p> <p>Troubles de l'alimentation (F50) : non répertorié</p> <p>Trouble addictif (F10 – F19) : non répertorié</p> <p>Examen psychiatrique pour une personne ne se plaignant de rien ou sans diagnostic rapporté (Z00.4) : 0</p> <p>Autres : non répertorié</p> <p>Nombre de patients pour lesquels le diagnostic n'a pas été posé : non répertorié</p> <p>Donnée statistique non suivie sur l'année 2024</p>
<p>Qui oriente les personnes ?</p>	<p>Les équipes de travailleurs sociaux des lieux sur lesquels nous intervenons, l'EMSP. Nous pouvons aussi être sollicitées par les personnes elles-mêmes sur notre temps de permanence, lorsque l'on se croise sur le collectif par exemple.</p>
<p>Vers qui quelle(s) structure(s) orientez-vous les personnes ?</p>	<p>Peu d'orientations sont possibles sur le bassin stéphanois en raison d'une saturation de l'ensemble des dispositifs. Nous nous retrouvons en difficulté sur ce point avec très peu de relais possible à l'extérieur de notre dispositif.</p> <p>Nombre de personnes vers le CMP : 3*</p> <p>Nombre de personnes vers les urgences psychiatriques : 6*</p> <p>Nombre de personnes vers une prise en charge sociale : 0*</p> <p>Nombre de personnes vers d'autres partenaires ou dispositifs : 2*</p> <p>Nombre de personnes fin de prise en charge ou sans relais : 18* (nombre à relativiser encore une fois).</p> <p>La plupart des personnes vont vers un autre lieu de vie ou ne sont plus accompagnées par le dispositif sur lequel nous intervenons. Pour d'autres, cela se termine en raison d'une amélioration de l'état psychique, ou d'autres nous laissent simplement sans nouvelles.</p>

Part du temps de travail dédiée au soutien psychologique / psychosocial : 80 %

Part du temps de travail dédiée à la coordination : 20 %

En quelques lignes, veuillez préciser quels sont les faits marquants de l'année et qu'est-ce qui fonctionne bien :

Nous jouissons d'une bonne dynamique partenariale avec les structures sur lesquelles nous intervenons, elles nous mettent à disposition des bureaux et d'autres moyens matériels lorsque nécessaire. Nous nous sentons bien intégrées dans les équipes de chaque lieu, avec qui nous partageons des repas ou autres temps informels.

Au sein de ces équipes, nous sommes aujourd'hui bien identifiées, notre rôle est compris et le dispositif est connu. Les équipes sont motrices dans les accompagnements et nous sollicitent lorsqu'elles identifient une situation où cela leur paraît nécessaire.

La création d'un 2ème poste fin 2023 a permis de revoir la répartition des permanences, de s'adapter aux différents besoins en augmentant notre temps de présence sur certains lieux, et de répondre à un plus grand nombre de demandes d'accompagnement. Par ailleurs la 2ème psychologue parle couramment anglais, ce qui facilite l'accompagnement de personnes anglophones (en provenance du Nigéria notamment).

Quels sont les points à améliorer ?

Nous sommes une petite équipe de deux et le dispositif est plutôt récent. De ce fait et malgré des présentations à notre initiative, nous restons peu identifiées par le large ensemble des acteurs du territoire. En effet, les structures de la santé et du domaine médico-social ne connaissent pas notre dispositif et ne nous identifient pas toujours comme des partenaires à mobiliser pour des situations communes.

Nous rencontrons par ailleurs de grandes difficultés à orienter les personnes présentant des problèmes psychiatriques confirmés.

Nous avons aujourd'hui une meilleure représentation du système de soin en santé mentale à St-Etienne et avons connaissance des différents services et des diverses équipes en psychiatrie, mais nous cherchons toujours à développer davantage de liens avec les structures de soin.

Quelles sont vos perspectives pour la suite :

- Poursuivre le développement des groupes à médiation.
- Développer l'approche Snoezelen et mettre en place des interventions hors salle grâce au nouveau matériel portatif.
- Multiplier les rencontres avec les acteurs du territoire en santé mentale, en addictologie et autres champs liés à nos interventions (Rimbaud, équipes mobiles de psychiatrie...).
- Formaliser des rencontres régulières (fréquence à réfléchir) avec Interface.
- Organiser un temps de rencontre avec d'autres psychologues du bassin stéphanois impliqués auprès de nos publics.
- Etendre l'action à la Résidence Accueil Charles Baudelaire (sur permanence ou sur sollicitation).